

Pour une institution ouverte

*On l'a dite handicapée mentale quand cette personne fréquentait l'école primaire. Déclaration qui lui permit de bénéficier de premières attentions d'une logopède (orthophoniste). Elle comprit vite que cela soulageait sa famille des frais de prise en charge pour faire d'elle une bonne élève. Elle ne le sait pas, ses parents non-plus, mais la voilà dans les rails d'une sur-adaptation dont l'étiquetage soulage, et le fait d'avoir manqué quelque chose, de ne pas avoir été capable. Bilans, attestations, autorisations de prise en charges en attestent. Lasse, « complice » non consciente, la personne rend service par cette forme de sacrifice qui peu à peu devint humiliation, disqualification, enjeu du couple parental, que cet « handicap » met en action. Une apparence d'entente, de cohésion qui n'a pas échappé à la personne.*

*L'école fut un calvaire, les orientations spécialisées ont fait pire que mieux et tous sont installés, personne comprise, dans l'espoir qu'un accueil dans une « bon » foyer pour adultes handicapés soulagera la famille. Elle s'y plie par amour, pour être aimée.*

Les quelques « manifestations d'intelligence », dans le regard sur elle-même, dans un atelier d'écriture bousculent son handicap et la bonne image qu'elle donne d'elle dans son institution. Image qui facilite la tâche de l'équipe éducative. Et, voilà donc qu'on la dit agitée par les réflexions qu'un atelier remue. Elle revoit, un peu, cette période où elle débute son apprentissage de bonne fille soumise.

Sous la pression de l'équipe éducative d'hébergement, à sa façon, elle préférera le « confort » de son handicap et surtout le maintien de son image chèrement conquise, il y a si longtemps.

D'éventuelles explorations des « décisions » prises dans l'enfance déstabiliseraient tout le monde, elle comprise. Cette tentative d'« intelligence » est ainsi étouffée avant que la personne n'en ait dit mot.

Personne dans le service n'a lu, vu, évoqué le fait que les éducateurs se soient retrouvés quelques instants avec sur les épaules, la tête de sa mère, de son père qui cumulaient une crise de couple avec la culpabilité d'en affecter, non-consciemment, la petite fille.

Ainsi, l'institution reproduit le schéma qui maintient cette personne dans une croyance toxique sur qui elle est, ses compétences, son désir « maîtrisé » de bousculer, secouer et chahuter sa famille.

Cette absence de travail de l'institution pour comprendre comment elle prolonge une dynamique familiale enfemante, humiliante, méprisante maintient cette femme dans ce qui fut déclaré handicap.

Le regard auquel je vous invite n'est pas de dénigrer les éducateurs. Plutôt de vous inviter à considérer que ces questions sont celles de l'institution, de toutes ses composantes. Le regard porté par l'éducateur sur cette femme doit être vu par les autres corps de métier du service. Sans ce croisement de regards, la personne accueillie réussira à faire de

l'équipe soignante, un partenaire des limites qu'elle « s'est choisie » dans un contexte très particulier.

Ce processus d' « accordage » entre éducateurs et personnes accueillies est humain, c'est un processus normal. Ce qui éthiquement serait dommageable pour elle comme pour eux est que cette question ne fasse pas l'objet d'un travail prioritaire de l'institution. Plusieurs concepts peuvent aider à un repérage ; transfert et contre-transfert, résonnance, invitation symbiotique, homéostasie, projection... Un examen qui nécessite bien souvent une mise en place par un professionnel extérieur au service, entraîné à porter un regard juste et bienveillant sur ce processus.

Dans l'exemple cité plus haut on retrouve dans une conflictualisation entre un animateur d'atelier d'expression et une équipe d'hébergement comment le regard des professionnels est détourné au profit du non-changement. Et, comment s'appuyant sur les résonnances s'est construit l'homéostasie. La personne détourne le regard vertigineux sur elle-même, les professionnels de la relation d'aide, à leurs insu, enfilent le costume des parents de cette femme.

Une longue vie tranquille peut ainsi se dérouler durant une vie en institution.

Sans ce travail sur l'institution, ses rapports, ses hostilités, ses rapprochements, les projections faites sur ses cadres et inversement, il s'établit des « accords secrets » entre personnes et professionnels. Un accord commun sur le handicap qui « facilite » le vivre ensemble, contenu dans des règles parfois implicites installées dans la culture institutionnelle. Culture qui pourrait bien prendre le pas sur la structure, ce qui définit notre agrément, nos missions, leurs conditions de mise en œuvre. Une forme d'inertie bien involontaire qui participe à une homéostasie consensuelle. Une recherche de « paix » par rabotage d'épisodes de crise, sources de changement.

Luc Fouarge